



PIERRE MOSCOVICI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

JEROME CAHUZAC
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 20 décembre 2012
N° 304

Adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2013 et du projet de loi de programmation des finances publiques pour la période 2012-2017

Pierre MOSCOVICI et Jérôme CAHUZAC se réjouissent de l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2013 et du projet de loi de programmation des finances publiques pour la période 2012-2017.

Fruits d'un travail parlementaire dense et fructueux, les deux textes traduisent la détermination du Gouvernement à assurer le redressement de nos finances publiques dans la justice. La stratégie est claire : combiner, d'une part, l'augmentation des recettes, dans le cadre d'une réforme ambitieuse de notre système fiscal visant à demander plus à ceux qui peuvent contribuer davantage et, d'autre part, la stricte maîtrise de la dépense publique, avec 10 milliards d'euros d'économies sur le budget de l'Etat.

Le projet de loi de finances pour 2013 permet ainsi le financement et la mise en œuvre des priorités du Gouvernement, traduisant les engagements de campagne de François Hollande, candidat élu à la présidence de la République :

- la jeunesse, avec, en 2013, près de 9 000 postes supplémentaires créés dans l'enseignement,
- l'emploi, avec 2 000 recrutements en CDI à Pôle Emploi, ou encore avec la mise en place de 100.000 emplois d'avenir,
- la justice et à la sécurité, au travers de la création, dès 2013, de 520 postes dans la justice et 480 emplois dans la police et la gendarmerie.

La loi de programmation des finances publiques pour la période 2012-2017 pose le cadre dans lequel s'inscrira le redressement de nos finances publiques du pays et assure la cohérence d'ensemble des différents textes budgétaires adoptés.

La maîtrise sans précédent des dépenses publiques (+0,5% en volume par an en moyenne sur la période) permettra d'assurer le retour à l'équilibre de nos finances publiques, tout en assurant le financement des priorités du gouvernement et en engageant



le combat trop longtemps négligé en faveur de la compétitivité de nos entreprises.

L'ensemble des textes adoptés (PLF, PLFR, PLFSS, PLPFP) permettront de ramener le déficit public à 3 % du PIB en 2013, grâce à une réduction inégalée de notre déficit structurel de 2 points de PIB, puis de rétablir l'équilibre de nos comptes publics à l'horizon du quinquennat.

Pierre MOSCOVICI et Jérôme CAHUZAC, au nom du Gouvernement, remercient l'ensemble des parlementaires qui ont contribué aux débats, au Sénat comme à l'Assemblée nationale.

Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : 01 53 18 40 82

Cabinet de Jérôme CAHUZAC : 01 53 18 43 08